



PROJET EDUCATIF

Multi-accueil à Solomiac

*CIAS Bastides de Lomagne
ZA Route d'Auch 32120 MAUVEZIN*

Révisé en octobre 2019

Le projet éducatif est un outil nécessaire au travail d'équipe et il lui est destiné. Il peut être consulté par les parents.

Il permet d'élaborer des objectifs communs et d'organiser la vie de la structure petite enfance de manière à ce que l'enfant passe harmonieusement des journées dans un lieu collectif séparé momentanément de sa famille.

1 - ORGANISATION

Le multi-accueil à Solomiac est un établissement d'accueil d'enfants de 10 semaines à 4 ans, en accueil régulier et occasionnel, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

L'accueil régulier permet d'accueillir les enfants de manière régulière, sur des jours et des horaires fixes (ex : contrat tous les lundis de 9h à 17h pendant 6 mois), ou sur des jours et horaires différents en fonction des semaines, sur réservation (ex : un jour par semaine, le jour étant différent d'une semaine à l'autre en fonction des besoins des parents et des disponibilités de la structure)

L'accueil occasionnel concerne les enfants qui fréquentent l'établissement sur une demande ponctuelle et non récurrente des parents (ex : congés ou maladie d'une assistante maternelle, rdv ponctuel...)

Il est prévu également une place d'urgence. Cette place, prévue pour les enfants connaissant la structure ou non, permet de répondre aux parents confrontés à un problème de garde temporaire et d'urgence.

La structure a la capacité d'accueillir des enfants en situation de handicap ou d'une maladie chronique, afin de participer à leur inclusion sociale, jusqu'à l'âge de 6 ans.

Les enfants sont pris en charge par du personnel qualifié : une directrice infirmière puéricultrice, une éducatrice de jeunes enfants, une auxiliaire de puériculture et un agent technique de la petite enfance titulaire du CAP Petite Enfance.

La directrice organise, anime et coordonne la structure en collaboration avec l'éducatrice et les autres membres de l'équipe.

L'objectif commun de l'équipe est d'**aider l'enfant à grandir afin qu'il puisse acquérir son autonomie au sein du groupe.**

2 – VALEURS EDUCATIVES DE LA STRUCTURE

- Assurer à l'enfant et à ses parents un **accueil de qualité** et le plus individualisé possible.
- Assurer un **accompagnement** de l'enfant dans ses apprentissages, en accord avec les parents, et sans se substituer à eux, afin de contribuer à son épanouissement et de le préparer au mieux à sa future vie sociale.
- **Respecter les rythmes** physiologiques de l'enfant comme l'alimentation, le sommeil, le langage, la propreté ou la marche.
- Permettre à chaque enfant d'apprendre le « **vivre ensemble** » et de l'accompagner vers son **autonomie** en vue de sa scolarisation, tout en tenant compte de son développement psychomoteur intellectuel et affectif et de sa personnalité de chacun.
- **Développer et stimuler la créativité et les sens** des enfants par des activités d'éveil, des ateliers et des temps de jeu libre.
- **Etablir une relation constructive avec les parents** basée sur le respect mutuel, l'écoute, l'échange et la confiance.

3 – L'ACCUEIL DE L'ENFANT

1- L'Inscription

La demande d'inscription se fait par courrier auprès de la Directrice.

Une commission d'attribution des places a lieu deux fois par an. Celle-ci confirmera ou non l'admission de l'enfant dans la structure.

Chaque inscription non retenue par la commission est maintenue si les parents le souhaitent.

2- La familiarisation

La familiarisation, anciennement appelée « adaptation » a pour objectif d'apprendre à connaître l'enfant et ses habitudes en échangeant avec les parents. Elle est menée par un adulte référent.

3- La passerelle avec les écoles maternelles

Dans la mesure du possible, nous essaierons d'organiser, en collaboration avec le directeur de la future école maternelle de l'enfant (école de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne, hors CCBL voire hors département), un temps

de découverte de sa future école, de sa future classe et de son futur instituteur. L'enfant sera accompagné par l'Educatrice de Jeunes Enfants ou l'Auxiliaire de Puériculture.

4- La journée de l'enfant dans la structure

Les enfants sont accueillis du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.
La journée de l'enfant est rythmée afin de lui apporter repères et sécurité.

a. Le temps d'accueil

L'accueil est un moment privilégié où l'échange a un rôle important dans la relation avec l'enfant et ses parents afin de les accompagner lors de séparation. Il se fera dans la mesure du possible par l'adulte responsable du groupe de l'enfant.

b. Le jeu et les ateliers

Le jeu, qu'il soit libre ou organisé en atelier, est un élément fondamental dans la structuration de la personnalité de l'enfant. Il lui permet de développer sa créativité, de s'éveiller, de s'identifier à l'adulte, de dédramatiser une situation et de se confronter aux autres.

La salle d'activité est constituée d'un espace spécifique pour les bébés et de différents coins aménagés (espace lecture, dinette, motricité...) que l'enfant investit à son goût et à son rythme.

c. Le repas

Le repas est un moment de plaisir, de partage, d'expériences, de convivialité, de détente, d'échanges, de découvertes de nouvelles saveurs et de nouvelles consistances.

Le repas est aussi un moment de socialisation, où l'on peut se familiariser avec la politesse, patienter et attendre son tour...

d. Le sommeil

Le sommeil est un facteur important du développement de l'enfant. C'est au cours du sommeil que l'hypophyse sécrète l'hormone de croissance qui joue un rôle essentiel dans la croissance de l'enfant.

Les professionnels s'adaptent aux besoins de l'enfant et à ceux du groupe pour favoriser ce temps de repos.

e. Le change

Le change est un moment important de communication. Les gestes doivent être verbalisés. C'est aussi un moment d'échange individualisé privilégié, où l'adulte et l'enfant doivent prendre le temps d'entrer en relation.

C'est un moment de bien-être, de plaisir qui permet à l'enfant de découvrir son corps.

Les changes doivent être effectués dans un grand respect du corps de l'enfant, de son intimité, en y apportant les soins nécessaires si besoin.

L'acquisition de la propreté, étape importante du développement social et corporel de l'enfant, doit être son projet et non celui de l'adulte. Elle se fait en concertation avec les parents et doit être amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters) et psychologique (l'enfant doit être prêt) et ne doit pas être perçue comme une contrainte.

f. Le temps des retrouvailles

Quand ils viennent chercher leur enfant, parents et enfants doivent avoir le temps de se retrouver, dans la salle principale. C'est aussi un moment d'échange avec le référent du groupe sur le déroulement de la journée.

CONCLUSION

Ce projet éducatif n'est qu'un support théorique mais doit bien sûr se remodeler sur le terrain et s'adapter à la réalité quotidienne.